



Réforme des aides d'État à la création/reprise d'entreprise



Chômeurs et bénéficiaires de minima sociaux créateurs/repreneurs Passage du système EDEN/chéquiers conseils au nouveau système **NACRE** (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise)

A compter du 1^{er} janvier 2009,

les chéquiers conseils ne seront plus accordés par les DDTEFP

(les chéquiers en cours demeurent valables, pour les 2 mois à compter de leur date d'émission).

Aucune nouvelle avance remboursable EDEN ne sera accordée par les mandataires.

EDEN et les chèques conseil sont remplacés par le dispositif

NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'entreprise)

qui permet de faire plus et mieux pour les chômeurs et bénéficiaires de minima sociaux créateurs et repreneurs d'entreprise.

NACRE en quelques mots

- **L'accès à des conseils, qui était permis par les chéquiers conseils, demeure et est étendu** : des organismes conventionnés par l'État et la Caisse des Dépôts accompagnent le parcours du créateur avant la création/reprise de son entreprise (phase1), dans le montage de son projet, puis dans la structuration financière du projet et la négociation avec les banques (phase 2). Cet accompagnement se poursuit jusqu'à trois ans après la création de l'entreprise (phase 3). L'appui à l'émergence des projets de création/reprise d'entreprise reste assuré par le service public de l'emploi (Pôle Emploi, missions locales...).
- **Le créateur/repreneur a le libre choix de l'organisme conventionné qui l'accompagne.** Il conclut avec lui un contrat d'accompagnement création/reprise d'entreprise NACRE qui organise son parcours.
- **Des achats d'expertises spécialisées avec l'aide de l'Etat sont possibles dans le cadre du parcours** afin d'optimiser la préparation et le développement de l'entreprise créée/reprise.
- **Le parcours prévoit un appui systématique pour obtenir un partenariat avec une banque.**
- **Un prêt à taux zéro NACRE, qui remplace l'ancien prêt EDEN, peut être accordé** pour aider à la création/reprise de l'entreprise. Ce prêt, d'un montant pouvant aller jusqu'à 10.000 euros, doit être couplé avec un prêt bancaire.

Au 1^{er} janvier, les organismes suivants ont été conventionnés, vous pouvez les contacter et prendre contact avec celui qui vous convient le mieux.

	Phases métiers	Adresse	Territoire	tél	Mél
ADIE	2 et 3	48 rue Franklin 68200 MULHOUSE	68	03 89 43 17 13	alsace@adie.org
	2 et 3	8 bd de Nancy 67000 STRASBOURG	67	03 88 76 24 70	
Aleos	1 et 3	17 rue Louis Pasteur 68100 MULHOUSE	68	0389368221 0619138812	n.cevik@aleos.asso.fr
Alexis Alsace	1 et 3	1B rue de Bouxwiller 67000 STRASBOURG	Als.	03 88 32 35 46	orace.alsace@alexis.fr
Alsace Active	2 et 3	21 rue de Nancy 67000 STRASBOURG	67	03 88 23 87 46	smeyer@alsaceactive.fr
	2 et 3	48 Rue Franklin 68100 MULHOUSE	68	03 89 32 02 63	pgrenet@alsaceactive.fr
Bruche Mossig Piémont Initiative	2 et 3	1 rue de la fonderie 67120 MOLSHEIM	Bassin d'emploi de Bruche	03 88 04 87 48	ghaemmerlin@bmp-mef.fr
CCI STRASBOURG	1 et 3	10 place Gutenberg 67000 STRASBOURG	67	03 88 75 25 25	entreprendre@strasbourg.cci.fr
Chambre de métiers d'Alsace	1, 2, et 3	Section du Bas-Rhin 30 avenue de l'Europe Espace européen d'entreprise 67300 SCHILTIGHEIM	67	03 88 19 79 10 03 88 19 79 70 03 88 19 79 69	pie-bas-rhin@cm-alsace.fr
	1, 2, et 3	Section de Colmar 13, avenue de la République B.P 20609 68009 COLMAR Cedex	68	03 89 20 84 60	fgeiller@cm-alsace.fr
	1, 2, et 3	Section de Mulhouse 12, boulevard de l'Europe BP 3007 68061 MULHOUSE CEDEX	68	03 89 46 89 16	sschelterle@cm-alsace.fr
KPMG	1 et 3	9 avenue de l'Europe Espace européen d'entreprise 67300 SCHILTIGHEIM	67	03 90 22 06 00	dromeu@kpmg.fr
	1 et 3	13 rue de Chemnitz BP 2247 68068 MULHOUSE	68	03 89 33 29 50	
	1 et 3	1 route de Rouffach BP 413 68007 COLMAR	68	03 89 21 64 20	

	Phases métiers	Adresse	Territoire	tél	Mél
IN EXTENSO HAGUENAU	1 et 3	38 bd de l'Europe 67500 HAGUENAU	Bassin d'emploi de Haguenau	03 88 73 79 90	haguenau@inextenso.fr
OGACA	1 et 3	8 bd de Nancy 67000 STRASBOURG	Als.	03 88 76 24 10	ogaca@ogaca.org
PFIL Pays de Saverne Initiative	2 et 3	31 rue de la vedette 67700 SAVERNE	Bassin d'emploi de Saverne	03.88.02.81.86	info@e-psi.org
PFIL Alsace du Nord Initiatives	2 et 3	84 route de Strasbourg 67500 HAGUENAU	Bassin d'emploi de Haguenau	03 88 06 17 95	alsace-nord-initiatives@wanadoo.fr
PFIL Alsace Centrale Initiative	2 et 3	1 avenue de la liberté 67600 SELESTAT	Bassin d'emploi de Selestat	03 88 82 87 20	aci@alsace-initiatives.com
TEMPO	1 et 3	1, rue de la Course 67000 STRASBOURG	67	03 88 23 76 00	contact.tempo@wanadoo.fr
VECTEUR	1 et 3	4 rue du 4 ^{ème} BCP 68000 COLMAR	68	03.89.29.30.02	vecteur.colmar@wanadoo.fr
	1 et 3	26 rue Victor Schoelcher 68100 MULHOUSE	68	03 89 42 00 14	vecteurmulhouse@orange.fr
CCI Sud Alsace Mulhouse	1 et 3	8 rue du 17 novembre 68100 MULHOUSE	68	03 89 66 71 78	entreprendre@mulhouse.cci.fr
CONSULTUS	1 et 3	9 place Kléber 67000 STRASBOURG	67	03 88 32 74 21	consultus@wanadoo.fr
URSCOP	1, 2 et 3	5 rue Morey 58000 NANCY	Als.	03.83.37.47.80	urest@scop.coop